

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF AU CONCOURS ARCHITECTURAL
N° 582/2025/STMANS-MOEA**

Objet : Étude architecturale et suivi des travaux de mise à niveau du stade Al Mansouria à l'arrondissement de sidi Bernoussi à Casablanca.

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT S.A.
2. Date d'ouverture des plis : Lundi 11 août 2025 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 24/06/2025
 - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 24/06/2025
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 24/06/2025
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 24/06/2025
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Code des architectes	Identité des architectes
1	STUDIO BS ARCHITECTURE SARL AU
2	MOHAMMED AMINE AHLAFI
3	ARCHIBASS SARL
4	ABDERRAHIM KASSOU
5	GPT ARCHIBS SARL & ARCHI NOBLE SARL
6	YOUSOUF NOUAMANE BEKKALI
7	GPT AGENCE D'ARCHITECTURE AYOUB ABOULFARAJ & ATELIER KB SARL

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'ouverture des emballages :

✓ Néant

8. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Projets :

Code des architectes	Identité des architectes
2	MOHAMMED AMINE AHLAFI
4	ABDERRAHIM KASSOU
7	GPT AGENCE D'ARCHITECTURE AYOUB ABOULFARAJ & ATELIER KB SARL

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Code des architectes	Identité des architectes
1	STUDIO BS ARCHITECTURE SARL AU
3	ARCHIBASS SARL
5	GPT ARCHIBS SARL & ARCHI NOBLE SARL
6	YOUSOUF NOUAMANE BEKKALI

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Code des architectes	Identité des architectes	Taux d'honoraires en % HT
1	STUDIO BS ARCHITECTURE SARL AU	4,00%
3	ARCHIBASS SARL	5,00%
5	GPT ARCHIBS SARL & ARCHI NOBLE SARL	4,00%
6	YOUSOUF NOUAMANE BEKKALI	4,00%

12. Classement des architectes en fonction de l'offre la plus avantageuse :

Classement	Architectes	Primes accordées en DHS TTC
1	YOUSOUF NOUAMANE BEKKALI	40.000,00
2	ARCHIBASS SARL	20.000,00
3	STUDIO BS ARCHITECTURE SARL AU	18.000,00
4	GPT ARCHI BS SARL & ARCHI NOBLE	12.000,00

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
YOUSOUF NOUAMANE BEKKALI	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 09/09/2025

Fait à Casablanca, le 09/09/2025

Signé : Le Directeur Général
Driss MOULAY RCHID

